

<http://enseignants.se-uns.org/Detachement-du-sang-neuf-pour-la-profession>



# Détachement : du sang neuf pour la profession !

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : jeudi 14 juin 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

La CAPN traitant des demandes de détachement dans le corps des CPE a eu lieu mardi 12 juin.

Sur les 33 dossiers présentés, 31 ont fait l'objet d'une validation par les services du Ministère après avis des organisations syndicales représentatives.

95% des demandes proviennent de divers corps d'enseignants :

- 8 professeurs de lycée professionnel
- 9 professeurs des écoles
- 9 professeurs certifiés
- 2 professeurs d'EPS

À noter que 2 attachés territoriaux et un éducateur PJJ ont obtenu également un avis favorable.

Concernant la répartition des reçus par sexe, on compte 25 femmes pour 6 hommes.

L'âge moyen des futurs détachés s'élève cette année à 45 ans et 5 d'entre eux relève d'un processus de reconversion.

Sur le plan géographique, on notera que les candidats retenus sont issus de 14 académies (dont 13 de métropole).

Comme suite à notre demande réitérée, le Ministère a indiqué que 80 dossiers de détachement n'ont pas été remonté à la DGRH par les Rectorats en 2018, essentiellement pour des raisons d'avis hiérarchiques défavorables ou de nécessités de service.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa continue de rappeler son attachement à la mobilité choisie et considère que l'accès au métier de CPE est envisageable par divers chemins possibles.

Afin d'optimiser les chances de réussite d'une année de stage en détachement, les collègues doivent bénéficier d'une formation adaptée (modules de formation continue, cours communs avec les CPE stagiaires, analyse de pratique...) et de l'accompagnement d'un tuteur expérimenté.

Les élus du SE-Unsa seront là pour rappeler que la formation est un droit pour l'agent de la fonction publique et aussi un devoir pour son employeur.